



Police de Liège



LA POLICE VEILLE

Vous habitez la Ville de Liège,

Vous partez en vacances, en voyage d'affaires, vous êtes hospitalisé et vous laissez votre immeuble inoccupé, la Police de Liège met gratuitement à votre disposition un service de surveillance de votre habitation.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez remplir ce formulaire et le remettre ou l'envoyer à votre commissariat local \pm 10 jours avant votre départ ou votre absence.

DEMANDE DE SURVEILLANCE

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

NOM.....

PRÉNOM.....

DATE DE NAISSANCE.....

TÉLÉPHONE.....

SITUATION DE L'IMMEUBLE À SURVEILLER

RUE / NUMÉRO / BOÎTE.....

TYPE D'HABITATION MAISON

..... NOMBRE DE FACADES

..... APPARTEMENT

..... ÉTAGE

VÉHICULE(S) PRÉSENT(S)

MARQUE.....

IMMATRICULATION.....

LIEU DE CONTACT (endroit où vous êtes joignable pendant votre absence)

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....

DATE DE L'ABSENCE
(Prévenir le commissariat si changement) DU/...../..... AU/...../.....

PERSONNES S'OCCUPANT DE L'IMMEUBLE EN VOTRE ABSENCE

1ère personne

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:

TÉLÉPHONE:
Privé :
Bureau :

VÉHICULE MARQUE
IMMATRICULATION
POSSÈDE LES CLÉS: OUI / NON
POSSÈDE LE CODE ALARME: OUI / NON

2ème personne

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:

TÉLÉPHONE:
Privé :
Bureau :

VÉHICULE MARQUE:.....
IMMATRICULATION:.....
POSSÈDE LES CLÉS OUI / NON
POSSÈDE LE CODE ALARME OUI / NON

MESURES PRISES POUR PROTÉGER L'HABITATION

ALARME:.....
TYPE (silencieuse, sonore, ...):.....

INSTALLATEUR:.....
TÉLÉPHONE:.....

CENTRE ALARME:.....
TÉLÉPHONE:.....

MINUTERIE ÉCLAIRAGE HEURE DE FONCTIONNEMENT de à
ALÉATOIRE:.....
DIVERS:.....

Je souhaite obtenir une surveillance de mon habitation et autorise la visite de la Police.
J'accepte que les données soient introduites dans un fichier informatique
J'autorise la visite de mon habitation par les Services de Police en cas de circonstances particulières.
Je prends note que cette surveillance ne donne pas lieu à un recours de responsabilité à l'égard des Services de Police.

DATE : SIGNATURE :



MESURES À PRENDRE :

Bonne utilisation des clés

- Fermez à clé les accès extérieurs possédant une serrure, ne laissez pas la clé côté intérieur des portes et fenêtres.
- Fermez avec un cadenas la ou les barrières.
- Protégez vos soupiraux, coupoles, accès secondaires.
- Ne laissez pas traîner vos clés à vue.

Signes visibles d'une apparence d'occupation

- Demandez à quelqu'un de vider votre boîte aux lettres et si possible, de remonter les volets chaque jour et de tondre la pelouse si nécessaire.
- En soirée, programmez par une simple minuterie, l'allumage d'une ou plusieurs lampes (économiques).
- Prévenez un voisin de confiance qui veillera à votre habitation.
- Ne laissez aucun indice laissant croire que vous êtes absent : pas de mot sur la porte, pas de message sur votre répondeur téléphonique.

La dissimulation des biens de valeur et de l'outillage

- N'exposez pas d'objets attrayants tels que matériel Hi-Fi, vidéo, antiquités, œuvres d'art, matériel informatique.
- Conservez un minimum de valeurs à la maison.
- Renfermez biens, échelles et outils.
- Déconnectez les prises électriques extérieures.

Le marquage et l'enregistrement des biens

- Marquez ou gravez votre numéro national sur un maximum de vos biens, tels que chaînes Hi-Fi, TV, vidéo, appareils photographiques, caméras, vélos,...
- Le marquage du numéro national sur vos biens offre un double avantage, il rend la commercialisation de l'objet volé beaucoup plus difficile et, en cas de découverte par la police d'un objet volé, il permet l'identification immédiate du propriétaire et la restitution de l'objet.
- NB:** Votre numéro national est inscrit au verso de votre carte d'identité et sur votre carte SIS, il commence par votre date de naissance à l'envers.
- Etablissez la liste de vos objets ou appareils de valeur et notez les numéros de fabrication ainsi que leurs particularités et conservez précieusement cette liste.
 - Photographiez vos biens, bijoux, tableaux, ... tout ce qui est plus difficile à marquer.



LISTE DES COMMISSARIATS :

| **“Wallonie” Liège-Centre** - Rue de la Régence, 55 - 4000 Liège
04.340.89.00 (7j / 7j - 24h / 24h)

| **Avroy et Laveu** - Rue Darchis, 34 - 4000 Liège
04.340.90.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Guillemins et Sclessin** - Rue de Serbie, 120 - 4000 Liège
04.340.90.50 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Sainte-Marguerite et Glain** - Rue Hullos, 54 - 4000 Liège
04.340.91.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Outremeuse** - Rue G. Grégoire, 23 - 4020 Liège
04.340.92.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Longdoz-Vennes** - Rue Libotte, 1 - 4020 Liège
04.340.92.50 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Sainte-Walburge-Rocourt** - Rue Sainte-Walburge, 73 - 4000 Liège
04.340.93.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Angleur** - Rue de l'Hôtel de Ville, 6 - 4031 Angleur
04.340.95.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Chênée** - Place Joseph Willem, 1 - 4032 Liège
04.340.94.50 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Droixhe et Bressoux** - Avenue de Lille, 1 - 4020 Liège
04.340.93.50 (7j / 7j - 24h / 24h)

| **Jupille** - Rue Chafnay, 2 - 4020 Liège
04.340.94.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Saint-Léonard-Thier-à-Liège** - Rue Saint-Léonard, 135 - 4000 Liège
04.340.91.50 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Wandre** - Rue de Visé, 776 - 4020 Wandre
04.340.96.00 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

| **Grivegnée** - Rue de Herve , 451 - 4030 Grivegnée
04.340.95.50 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)

